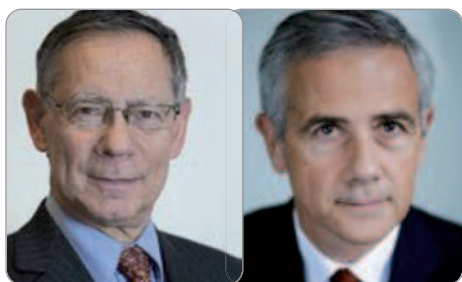


# Accompagner le développement de la gestion française : 2i Sélection, le fonds révélateur de talents



PAR JEAN-CLAUDE GUIMIOT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ AGRICA EPARGNE ET FRANCK MISSERA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ, DIRECTEUR DE LA GESTION INSTITUTIONNELLE AMILTON AM

## UNE PÉPINIÈRE DE TALENTS

Il y a en France, une capacité d'innovation et de création importante dans le domaine de la gestion financière. Les succès obtenus par plusieurs jeunes sociétés au cours des années passées montrent tout l'intérêt qu'il peut y avoir à donner à cet écosystème, les moyens de se développer. Or, à ce jour, à part quelques démarches ponctuelles et individuelles, peu de démarches collectives ont été mises en place.

L'ambition de 2i Sélection est de détecter les nouveaux talents et les idées innovantes dans les jeunes sociétés de gestion et de partager, avec les institutionnels, les résultats de ses recherches. Ces jeunes talents sont les créateurs de valeurs de demain, et il devient possible d'y investir malgré leur taille souvent modeste, grâce à la mutualisation offerte par 2i Sélection.

Le fonds a pour vocation d'aider les SGP françaises entrepreneuriales, innovantes et génératrices d'alpha. En leur permettant d'aller à la rencontre de leurs futurs clients, il favorise et accélère leur développement.

## LA GENÈSE : UN MODÈLE ÉPROUVÉ ET CRÉATEUR DE VALEUR

Depuis plusieurs années, le Groupe AGRICA mène une expérience de recherche d'idées nouvelles dans la gestion financière. Afin de limiter et de répartir les risques au sein des portefeuilles du Groupe, un FCP accueillant ces participations de petites tailles a été constitué. Après plusieurs années de fonctionnement (création en 2009) le constat est largement

positif, tant dans la découverte de nouveaux talents, que dans l'accompagnement apporté au développement commercial de ces fonds. La présence d'un institutionnel parmi les porteurs semble être un atout incontestable. Les résultats financiers obtenus sont probants. La performance est en ligne avec celle de son indice composite MSCI EMU-Eonia. Mais grâce à une volatilité très nettement inférieure (-40% sur 1 an et 3 ans), le couple rendement risque est particulièrement attractif.

Notre approche n'est pas capitalistique : pas de participation au capital des SGP ou aux résultats de leur développement. Nous investissons dans des OPC au sein d'un fonds de fonds répondant aux normes UCIT IV. De plus, nous accompagnons les SGP dans leur développement à travers une mise aux normes institutionnelles (reporting-présentation-transparence-risk management...). Nos exigences en matière de respect des engagements, nous permettent de remettre en cause à tout moment les investissements réalisés.

Nous nous sommes affranchis des contraintes classiques de la multigestion : taille de l'encours et longueur de l'historique de performance. Nos critères nous permettent d'investir dans des petits OPC, dont les actifs sous-jacents sont liquides et qui s'appuient sur des dépositaires solides.

L'expérience menée depuis plus de 7 ans a permis de fixer les grandes lignes de l'allocation, celles qui permettent de maintenir la qualité des résultats ; tout d'abord la nécessaire diversification entre les sous classes d'actifs, micro, smid ou large caps au sein des 80% consacrés aux actions et ensuite la constitution d'un fonds de portefeuille de 20% de gestion diversifiée à faible volatilité.

## 2016, L'ANNÉE DE L'OUVERTURE AUX INSTITUTIONNELS

La qualité de ces résultats a conduit les animateurs du concept à imaginer un élargissement du fonds.

Le FCP détenu initialement par le Groupe AGRICA a vu son tour de table s'ouvrir, afin d'accroître sa capacité d'intervention et de lui donner une plus grande visibilité. Cette nouvelle orientation fut choisie au cours de l'année 2016 : faire de 2i Sélection un fonds de place. Le tour de table en cours de constitution permettra au fonds d'offrir une veille financière sur les SGP entrepreneuriales innovantes. La quête d'innovations doit aboutir à la génération d'alpha, objectif commun aux porteurs institutionnels et aux gérants sélectionnés.

AMILTON AM, la société de gestion du fonds, apporte toutes ses compétences (gestion, suivi et reporting, contrôle interne, due diligences, sélection d'OPCVM...) et assure la commercialisation du produit. Elle s'est adjoint les services d'un prestataire solide, CACEIS, qui remplit les fonctions de dépositaire-valorisateur et de conservateur.

## UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE POUR VOS INVESTISSEMENTS DE DEMAIN

Le premier objectif est d'offrir une veille financière aux investisseurs institutionnels, désireux de soutenir l'écosystème français. Le second est de détecter parmi l'offre de gestion disponible les bonnes idées, de s'assurer de la qualité de leur mise en œuvre, de vérifier et comprendre les résultats obtenus et ainsi, permettre aux gérants de talents de se faire connaître et de se développer. Et ce grâce à un produit simple et efficace, transparent et performant.

*Cet article ne constitue ni une offre d'achat, ni une proposition de vente, ni un conseil en investissement.*